

CHAMBRE DE COMITÉ 46,
CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 24 mars 1893.

Le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation s'est réuni ce jour à 10.30 a.m., sous la présidence du Dr Sproule, président.

Mr A. R. Burgess, sous-ministre du département de l'intérieur, était présent, ayant été appelé par le comité.

Le PRÉSIDENT.—Nous avons avec nous Mr Burgess, sous-ministre de l'intérieur, qui va nous donner quelques renseignements sur les opérations d'immigration dirigées par le ministère de l'intérieur. Je puis dire qu'un membre du conseil exécutif du comice agricole (Farmer's Institute) de l'Ontario m'a informé qu'ils allaient m'envoyer pour la placer devant le comité, copie d'une résolution passée à la dernière session du comice à Toronto, sollicitant le gouvernement de prendre des mesures pour attirer l'émigration de domestiques agricoles, hommes et femmes, des îles Britanniques. Je devais soumettre la résolution au comité, mais comme ils ont négligé de me l'envoyer, j'ai voulu en faire mention aujourd'hui.

M. BURGESS a répondu à l'appel en ces termes :—Mr le président, messieurs,—J'ai reçu votre invitation d'être présent à la réunion d'aujourd'hui du comité, et je m'y rends avec beaucoup de plaisir, quoique je n'aie pas grand-chose, je crois, à ajouter aux renseignements contenus dans le rapport annuel du département, qui a déjà été déposé devant les deux chambres. Il y a toutefois une omission très importante dans ma contribution à ce rapport que je regrette beaucoup, et je saisis la première occasion qui se présente à moi de la réparer. Je n'ai pas mentionné le fait que Mr George H. Campbell, agent général d'immigration du gouvernement pour les Etats-Unis, a donné sa résignation en décembre dernier. Mr Campbell était, autant que je suis capable d'en juger, aussi capable de remplir la position qu'il occupait que qui que ce soit qu'on eût pu choisir. Avant d'accepter cette position, il avait acquis ce qui selon moi constitue de l'expérience d'une grande valeur et d'une grande importance. Il avait été agent du chemin de fer du Pacifique canadien pour les voyageurs à Winnipeg, et je crois que l'expérience ainsi acquise lui est plus utile quand il a à conseiller ceux qui désirent s'établir, afin de les diriger du côté où il désire les placer. Mr Campbell a eu beaucoup de succès dans la position qu'il occupait, et sa perte a été une grande perte pour le département et pour le gouvernement. Il a été nommé gérant en chef du chemin de fer électrique de la ville de Winnipeg avec un salaire qui, je regrette de devoir le dire, n'est pas souvent payé au serviteur du public, et comme il était évidemment de son intérêt de l'accepter, personne ne pouvait s'attendre à ce qu'il restât. Toutefois je suis heureux de devoir dire que sa place a été prise par le capitaine A. F. Holmes, que beaucoup de membres de ce comité doivent connaître. Il a été pendant bien des années officier du département de l'immigration. Il a son bureau proprement dit à Ottawa, où Mr Campbell serait venu s'il était resté dans le service.

PROPAGANDE DE L'IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS.

Le travail du département augmente vers l'est et vers l'ouest. Nous ne nous bornons plus aux Etats qui touchent au sud du Manitoba. Nous avons commencé dans le nord de New-York, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et dans l'Orégon, le Washington et l'Idaho. Nous avons cru qu'il était dans les intérêts du service que l'officier en chef de cette branche fût à Ottawa, sous les yeux mêmes du ministre. Nous avons à présent sept agents travaillant dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, dont trois sont des Canadiens-français qui s'efforcent de rapatrier leurs compatriotes